

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

**Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Montastruc-la-Conseillère
Séance ordinaire du 11 avril 2024**

Convocation envoyée le 31 mars 2024

Nombre d'Élus.....23

Nombre de présents.....16

Nombre de procurations... 7

Nombre d'absents..... 0

Délibération N° 2024_03_10

Objet : Crèche : adoption du Budget Primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montastruc-la-Conseillère s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Baptiste CAPEL, Maire.

Présents : CAPEL Jean-Baptiste, MILLET Véronique, LASKIER William, PEREZ Serge, MESTDAGH Vincent, CHAUBET Sandrine, DU LAC Agnès, GRELET Sandrine, LALANNE Philippe, PELEGRY Geoffrey, SAINGIER Herbé, JACOMINO Pierre, GUIBERT Adeline, MICHAUX Chantal, CADOZ Patricia, GAUTIER Médéric

Procurations :

Nathalie BACHELET donne pouvoir à Hervé SAINGIER
Mireille LAURENS donne pouvoir à Vincent MESTDAGH
Daniel FORTIER donne pouvoir à Philippe LALANNE
Marjorie MAUCOUARD donne pouvoir à Sandrine CHAUBET
Mania LE NIVET donne pouvoir à William LASKIER
Jean RIUS donne pouvoir à Adeline GUIBERT
Nabila SENHADJI donne pouvoir à Patricia CADOZ

Secrétaire de séance : Sandrine CHAUBET

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu la délibération 2024-02-02 du 14/03/2024 relative au débat portant sur les orientations budgétaires et du vote du rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024

Monsieur LASKIER, adjoint aux Finances propose au Conseil Municipal le budget annexe de la Crèche pour l'exercice 2024, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Proposition 2024
011	Charges à caractère général	94 360 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	581 000 €
65	Autres charges de gestion courante	950 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 600 €
TOTAL		678 910 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Proposition 2024
013	Atténuations de charges	3 200€
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	130 571.14 €
74	Dotations, subventions et participations	506 600 €
75	Autres produits de gestion courante	2 €
R 002	Résultat reporté ou anticipé	38 536.86 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées		678 910 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Proposition 2024
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	40 566.50 €
040	Opérations d'ordre entre sections	€
TOTAL		40 566.50 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Proposition 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500€
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 600 €
R 001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	36 446.60 €
Total des recettes d'investissement cumulées		40 566.50 €

Si tel est votre avis, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

Article unique : Le Conseil Municipal décide d'adopter le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

ABSTENTION	CONTRE	POUR
		23

Le Maire,

Jean-Baptiste CAPEL

